

# Autorité Contractante : Assemblée nationale



## Section I - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) (RELANCE)

Avis n° : 003 -23/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 05/06/2023

**Objet :** Recrutement d'un prestataire de services pour la confection des tenues des huissiers parlementaires.

**Référence de la DRP :** F \_ AN \_ 1.6

1. Cet Avis de relance de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite à l'absence de plis constatée lors de l'ouverture des plis en date du 19 juillet 2023 et suite à la révision du Plan de Passation des Marchés Publics, version n°2 de l'Assemblée nationale publié sur le site web de l'Assemblée nationale et affiché sur tous les sites du parlement béninois le 19 mai 2023.
2. L'Assemblée nationale a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un prestataire de services pour la confection des tenues des huissiers parlementaires.
3. L'Assemblée nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour la confection des tenues des huissiers parlementaires. Ces fournitures sont constituées en un lot unique et seront livrées au Secrétariat Général de l'Assemblée nationale dans un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage. Les variantes ne seront pas prises en compte.
4. Les exigences en matière de qualification sont :

### a. Pour les anciennes entreprises

#### Exigences techniques :

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences techniques ci-après :

- être une entreprise spécialisée dans le domaine de la haute couture ou de conception et de vente d'objets artisanaux justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;
- avoir exécuté en tant que prestataire principal au moins deux (02) marchés portant sur la haute couture ou la conception et la vente des objets artisanaux et d'une valeur



CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS (CCMP)
<b>BON A LANCER</b>
Retiré, le 22 JUIN 2023
Nom VLAIVONOU
Prénoms Lionel Mahougnon
Signature

minimale hors TVA dix millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cent vingt un (10 593 221) francs CFA pour chacun des marchés au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution appuyées de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception appuyés de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé montrant qu'il a exécuté lesdits marchés ;

- le soumissionnaire doit disposer d'un personnel composé d'au moins deux (02) ouvriers professionnels ayant chacun une attestation de fin de formation en haute couture ou en conception d'objets artisanaux avec au moins trois (03) années d'expériences dans le domaine et avoir participé, au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022), chacun à l'exécution d'au moins un (01) marché portant sur la haute couture ou la conception et la vente des objets artisanaux appuyé des preuves (attestation ou un certificat de travail, diplôme, CV signé de chaque ouvrier et copie de la carte d'identité nationale ou toutes autres pièces tenant lieu) ;
- disposer de moyen nécessaire, soit directement ou par l'intermédiaire d'un représentant implanté au Bénin pour le service après-vente et les services connexes (joindre la preuve) ;
- le candidat doit disposer de moyens matériels adéquats. Il doit prouver documentation à l'appui (originaux ou copies légalisées des reçus d'achat des différents matériels de travail dont dispose le candidat), qu'il satisfait aux exigences des matériels suivants : machine à coudre, machine à surfilage, machine Phoenix, machine de broderie (petit fil et gros fil), machine à boutonnière et un ensemble de petits matériels de couture (fer à repasser, ciseaux tailleur, équerres, règles, centimètre couture, fils à coudre de différentes couleurs, outils de coupe, aiguilles et épingle etc.....).

#### **Exigences financières :**

Le Candidat doit :

- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifiant qu'il dispose d'avoir liquide sous forme de fonds propre ou de lignes de crédit à hauteur

de six millions trois cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux (6 355 932) francs CFA ;

- fournir les états financiers (quinze premières pages) des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022), présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée.

**NB : les exigences financières sont cumulatives.**

**b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence**

**Exigences techniques :**

- être une entreprise spécialisée dans le domaine de la haute couture ou de conception et de vente d'objets artisanaux justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise;
- le candidat doit disposer d'un personnel d'encadrement composé au moins d'un responsable commercial et /ou financier de niveau BAC au moins et ayant participé au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) à l'exécution d'au moins deux (02) marchés portant sur la haute couture ou la conception et la vente des objets artisanaux de montant minimum hors taxes de dix millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cent vingt un (10 593 221) francs CFA chacun et appuyés des preuves (attestation ou un certificat de travail, diplôme et CV ou toutes autres pièces tenant lieu) ;
- le soumissionnaire doit disposer d'un personnel composé d'au moins deux (02) ouvriers professionnels ayant chacun une attestation de fin de formation en haute couture ou en conception d'objets artisanaux avec au moins cinq (05) années d'expériences dans le domaine et avoir participé, au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022), chacun à l'exécution d'au moins deux (02) marchés portant sur la haute couture ou la conception et la vente des objets artisanaux appuyés des preuves (attestation ou un certificat de travail, diplôme, CV signé de chaque ouvrier et copie de la carte d'identité nationale ou toutes autres pièces tenant lieu) ;

- disposer de moyen nécessaire, soit directement ou par l'intermédiaire d'un représentant implanté au Bénin pour le service après-vente et les services connexes (joindre la preuve) ;
- le candidat doit disposer de moyens matériels adéquats. Il doit prouver documentation à l'appui (originaux ou copies légalisées des reçus d'achat des différents matériels de travail dont dispose le candidat), qu'il satisfait aux exigences des matériels suivants : machine à coudre, machine à surfilage, machine Phoenix, machine de broderie (petit fil et gros fil), machine à boutonnière et un ensemble de petits matériels de couture (fer à repasser, ciseaux tailleur, équerres, règles, centimètre couture, fils à coudre de différentes couleurs, outils de coupe, aiguilles et épingle etc....).

**Exigences financières :**

- Le candidat doit fournir le bilan d'ouverture et les états financiers (quinze premières pages) de leurs années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts-comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;
- Le candidat doit fournir l'assurance des risques professionnels en cours de validité couvrant un risque contractuel de montant minimum hors taxes égal à vingt et un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante et un (21 186 441) francs CFA ;
- Le candidat doit fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifiant qu'il dispose d'avoir liquide sous forme de fonds propre ou de lignes de crédit à hauteur de six millions trois cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux (6 355 932) francs CFA.

**NB :**

- **Les exigences financières sont cumulatives ;**
- **L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques (attestations de bonne fin d'exécution présentées et autres preuves) présentées par les candidats auprès des autorités contractantes bénéficiaires des prestations indiquées, de la garantie de soumission et de l'attestation de capacité financière auprès de l'institution financière habilitée.**

Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

5. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale, Monsieur DEDEWANOU Fagnon Damien, email : fagnondedewanou@gmail.com* et prendre connaissance de la demande de renseignements et de prix à l'adresse mentionnée ci-après : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée Nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h 30 mn et de 14 h à 17h 30 mn, heure locale.*
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier complet de la Demande de Renseignements et de Prix à l'adresse mentionnée ci-après : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée Nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h 30min et de 14 h à 17 h 30min, heure locale à compter du.....Lundi 26 Juin.....2023.* Le dossier de Demande de Renseignements et de Prix en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par courrier express recommandé. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.  
Ce retrait est matérialisé par une fiche<sup>1</sup> établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.
8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version

<sup>1</sup> Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse [www.armp.bj](http://www.armp.bj)

électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée Nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2<sup>e</sup> immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, au plus tard le Vendredi 07/07/2023 à 10h00mn, heure locale.** Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

9. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **Salle de dépouillement de la Personne responsable des marchés publics de l'Assemblée nationale, dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD à Porto-Novo, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2<sup>e</sup> immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, quartier Houédakomey le Vendredi 07/07/2023 à 10h30mn heure locale.**

Seuls sont autorisés à déposer une offre, les soumissionnaires qui auront préalablement retiré le dossier de DRP à l'adresse ci-dessus et mentionnés leurs noms dans le registre de retrait de la présente DRP.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **deux cent onze mille huit cent soixante-quatre (211 864) francs CFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel à concurrence.

11. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Porto-Novo, le 26/06/2023

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Assemblée nationale,



Damien Fagnon DEDEWANOU